

## ARRETE

### Permission de voirie et alternat de circulation Pour remplacement d'un poteau télécom Orange Route de la Bretonnerie – VC1

Le Maire d'OUZOUER SUR TREZEE (Loiret),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2213-1 et L2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande d'arrêté de police de la circulation présentée par la société CIRCET ERI5280 sise TSA 70011, chez SOGELINK, 69134 DARDILLY CEDEX, pour le remplacement place pour place d'un poteau télécom Orange, Route de la Bretonnerie, VC1.

Vu la déclaration conjointe DT/DICT de l'entreprise CIRCET ERI5280 en date du 31/03/2026 ;

Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité du passage sur les voies publiques communales et à l'intérieur de l'agglomération,

N° 42/26

### ARRÊTÉ

**ARTICLE 1 :** L'entreprise CIRCET ERI5280 est autorisée à entreprendre des travaux de remplacement d'un poteau télécom Orange – Route de la Bretonnerie et devra remettre en état, à l'identique, la chaussée à l'issue de ces derniers. Elle devra également prendre les dispositions nécessaires pour ne porter aucun dommage aux ouvrages existants.

**ARTICLE 2 :** Pour les besoins des travaux précités, qui auront lieu dans un délai de 30 jours, à compter du 16 avril 2026 :

- La circulation sera alternée, manuellement, pendant la durée de l'intervention, au niveau des travaux,
- Le stationnement et le dépassement des véhicules seront interdits et la vitesse limitée à 30 km/h, aux abords du chantier,

Des panneaux réglementaires de signalisation seront installés, par le demandeur, au niveau du chantier et sur cette voie.

**ARTICLE 3 :** Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

**ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BRIARE,
- au Chef du Centre de Première Intervention d'OUZOUER SUR TREZEE,
- au Responsable de l'Agence Territoriale de Sully sur Loire
- à l'entreprise CIRCET ERI5280

*Fait à OUZOUER SUR TREZEE, le 31 mars 2026*

*Le Maire,  
Francine MOLINET*

